

## Invitation annuelle de leurs patients à haut risque, par les médecins généralistes/gestionnaires du Dossier Médical Global, à la vaccination antigrippale

Doc	a090005
Date de publication	19/08/2000
Origine	NR
	Médecin généraliste
	Vaccination
Thèmes	Libre choix du médecin
	Médecine préventive

Se référant au précédent avis du Conseil national du 25 mars 2000 (Bulletin du Conseil national, n° 88, juin 2000, p. 23), le coordinateur de la prévention auprès de la Wetenschappelijke Vereniging van Vlaamse Huisartsen vzw - WVVH (Société scientifique flamande de médecine générale asbl) demande si le médecin généraliste peut engager personnellement les patients qui lui ont confié la gestion de leur Dossier Médical Global (DMG) à se faire vacciner contre la grippe, puisque ceci relève, selon la WVVH, de la bonne gestion du DMG.

### Avis du Conseil national :

Le Conseil national maintient à titre de règle générale le point de vue communiqué dans ses lettres des 15 décembre 1999 et 29 mars 2000, mais il peut se déclarer d'accord avec l'exception que vous suggérez en ce qui concerne les médecins généralistes/gestionnaires du Dossier Médical Global.

Dans la mesure où à la première ligne du deuxième paragraphe de la lettre type que vous proposez, les termes "étant votre médecin généraliste" sont remplacés par "étant le gestionnaire de votre Dossier Médical Global", celle-ci emporte également l'approbation du Conseil national.